



Luxembourg, le 04 JAN. 2018

**Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec
le Parlement**

**Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°3500 du 4 décembre 2017 de Monsieur le député André Bauler, concernant un internat à proximité du Lycée E.Steichen à Clervaux, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch
Ministre du Développement durable
et des Infrastructures**

**Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre du Développement durable et des
Infrastructures à la question parlementaire n° 3500 du 4 décembre 2017
de Monsieur le Député André Bauler**

Par sa question parlementaire, l'honorable Député Monsieur Bauler souhaite avoir des informations supplémentaires concernant le futur internat à proximité du nouveau Lycée de Clervaux.

En référence à la question parlementaire N°2675 du 13 janvier 2017, posée conjointement à l'adresse de Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures et à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, en relation avec l'état d'avancement général des travaux de construction du même Lycée E. Steichen, la réponse commune confirmait effectivement qu'il était envisagé de pourvoir le lycée d'un internat.

Il y était précisé que cette création pourrait augmenter l'attrait du Lycée E. Steichen en face d'une demande toujours croissante et que l'association du lycée à un internat pourrait s'avérer comme très utile du fait qu'il est le seul lycée au nord du pays du secteur des technologies de l'information et de la communication.

A l'heure actuelle, le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse est en train d'identifier et d'analyser la future population du lycée, et ceci non seulement du point de vue offre scolaire, mais également en tenant compte du profil socio-économique et sociologique de celle-ci. En effet, l'internat scolaire de demain va ajouter au système actuel une plus-value éducative en créant un contexte motivant, dans lequel les jeunes trouveront une aide personnalisée et des outils de formation complémentaires, qui sans lui demeureront éventuellement inaccessibles. Les internes pourront également y apprendre les règles de la vie en collectivité et prendre conscience de leur nécessité dans un État de droit.

Au vu de ce qui précède, il s'ensuit que les besoins en infrastructure pour l'internat du Lycée Edward Steichen se déclineront par la suite des conclusions de l'analyse relative à la population scolaire future.

Finalement, étant donné que les besoins en infrastructures seront déterminés ultérieurement, un site d'implantation n'a pas encore été retenu.